

ANNEXE 3 – LOGIQUES D'INTERVENTION

Reconstruction des logiques d'intervention individuelles

La reconstruction des logiques d'intervention propres à chaque DPE se base sur les documents stratégiques et documents de projets suivants:

Belgique : Programme indicatif de coopération 2004-2008 et 2009 – 2012 et Présentation de la CTB au Niger (annexe A3.1a et A3.1b)

Commission européenne : Cadre de coopération entre la république du Niger et la CE, Programme indicatif 1995 – 2000 (annexe A3.2.a.) et Stratégie de coopération et programme indicatif 2001 – 2007 (annexe A3.2.b)

Danemark : note sur la coopération danoise avec le Niger 2006 – 2010 et Présentation des projets (site internet), (annexe A3.3)

France : Document Stratégie Pays – 2002 (annexe A3.4a) et Document Cadre de Partenariat (2006-2010) et Cadre d'Intervention Pays 2008 – 2010 (annexe A3.4b)

Luxembourg : Programme Indicatif de coopération 2003 – 2007 et Présentation des projets (site internet), (annexe A3.5)

Lorsque des documents couvraient deux périodes distinctes, l'équipe a reconstruit une logique d'intervention pour chaque période.

Le même travail a été réalisé pour le Niger sur base de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté rédigée en 2002 ainsi que sur la version mise à jour en 2007 référent à la période 2008 – 2012 (annexe A3.6a et A3.6b). Ils ont été repris tel quel dans les schémas de synthèse de l'alignement des DPE.

Cette analyse a permis de définir, au niveau individuel, les impacts globaux et intermédiaires, les résultats globaux (résultats de niveau 2) et résultats intermédiaires (résultats de niveau 1) ainsi que les interventions permettant de les atteindre.

On entend par interventions les actions développées par les DPE ou le partenaire. Les résultats globaux et les résultats intermédiaires constituent les effets directs attendus des activités mises en œuvre. Afin de faciliter l'analyse de l'alignement des DPE sur la stratégie du Niger, les résultats ont été divisés en deux niveaux: résultats de niveau 1 (résultats intermédiaires) et résultats de niveau 2 (résultats globaux). Enfin, la notion d'impacts intermédiaires renvoie aux effets observables sur une période de long terme que l'intervention se propose d'atteindre. La notion d'impact global renvoie à la prise en considération selon une approche globale des effets de long terme observables dans la société considérée par l'intervention.

Reconstruction de la logique d'intervention commune

Une fois les différentes logiques reconstruites, il s'agissait de construire une logique d'intervention commune à l'ensemble des DPE reliée à la stratégie de réduction de la pauvreté du Niger. Ce schéma permet une visualisation rapide du degré d'alignement des logiques d'interventions des DPE sur les priorités nationales. La mise en avant de l'alignement ou non des interventions et stratégies ne doit pas être perçue comme un jugement mais uniquement comme un constat. Par ailleurs, ce travail synthétique a également pour finalité de mettre en évidence le niveau de division du travail entre les bailleurs, conformément aux principes évoqués par le code de conduite européen.

Les résultats attendus par les bailleurs ont ainsi été associés à chaque résultat de niveau 1 ou 2 évoqué dans la stratégie du Niger, que ce lien soit explicitement énoncé dans leur documents stratégiques ou non. Dans ce dernier cas, le lien a été identifié par une couleur spécifique.

Pour des raisons de lisibilité, cette étape est représentée à travers deux types de schémas :

Un schéma de synthèse reprenant uniquement la stratégie du Niger et le niveau d'intervention des DPE selon l'axe identifié (annexe A3.6a.1 et A3.6b.1).

Des schémas identifiant, par résultat attendu par le Niger, **le cheminement logique des DPE** afin d'atteindre ces résultats. Dans certains cas, des résultats attendus par les bailleurs apparaissent en inadéquation avec résultats attendus identifiés au sein de la stratégie du Niger bien que ces derniers s'inscrivent dans une thématique identique. Dans ce cas précis, les résultats sont mentionnés, permettant de renseigner la question de l'alignement. Pour ce faire, deux séries sont présentées dont l'une fait référence à la SRP de 2002, (annexe A3.6a.2 à A3.6a.7) et l'autre s'appuie sur le DSRP de 2007. (annexe A3.6b.2 à A3.6b.6). La logique d'intervention A36b1 a été rédigée sur base de la stratégie de développement accélérée et de réduction de la pauvreté 2008 – 2012 rédigée en octobre 2007, annexe 2 « chaine de résultats de la SDRP – version 5 du 07-05-2007 provisoire », p.7 à 13.

La reconstitution de ces deux logiques d'interventions permet d'obtenir un compromis entre une évaluation « juste » et une évaluation « utile » :

La première logique d'intervention (annexe A3.6a1) assure que les stratégies et interventions sont **jugées sur base du référent existant** au moment de leur mise en œuvre il n'est en effet pas « équitable » pour les acteurs de juger de l'alignement d'une stratégie sur un document qui n'existait pas au moment de la rédaction de cette stratégie.

La seconde logique d'intervention (annexe A3.6b.1) au contraire permet **d'ancrer les conclusions et les recommandations dans la situation présente**, et non pas dans la situation désormais dépassée du début de la période couverte par l'analyse. En prenant en compte les différentes évolutions, l'équipe sera en mesure de proposer des conclusions et recommandations permettant de s'adapter au mieux au nouveau contexte.

Charte graphique

Une charte graphique unique a été utilisée pour le tracé des logiques d'intervention :

La couleur des textes varie selon la thématique définie par la logique d'intervention du Niger (version de 2002). L'utilisation du code couleur a pour vocation de souligner ce qui résulte de la modification de fonds entre les stratégies 2003 et 2007 ainsi que ce qui fait suite à une réorganisation des thématiques :

- Secteur rural : orange
- Secteurs sociaux (santé et éducation) : vert
- Macro-économie : bleu foncé
- Gouvernance : bleu clair

Les textes de couleur violette font référence aux nouveaux objectifs intégrés dans le DSRP 2008-2012 par rapport à ceux qui étaient affichés dans la SRP de 2002.

Les textes en italiques font référence aux résultats de niveau 1 ou 2 attendus par les bailleurs pour lesquels l'équipe n'a pas identifié dans les documents les interventions susceptibles de les produire.

Les cases grisées font référence aux impacts intermédiaires et aux résultats attendus par le Niger qui ne sont pas couverts par les interventions des DPE. Ceci ne signifie pas que ces attentes ne sont pas couverts par les interventions d'autres bailleurs.

Les cases de bordure et fonds violets constituent, *a contrario*, les résultats attendus par les DPE mais non alignés sur la stratégie du Niger.

Les cases de bordure bleue représentent les résultats relatifs à des secteurs spécifiques tout en référant à l'objectif de bonne gouvernance. Cette représentation permet de mettre en avant les objectifs de transversalité.

Les liens logiques entre les interventions et les différents niveaux de résultats sont représentés par des flèches. Les flèches de couleur rouge caractérisent les liens logiques interprétés par l'équipe mais qui ne sont pas explicites dans les documents stratégiques des DPE.

Présentation succincte des logiques d'interventions

Logique d'intervention de la Belgique (annexe 3.1a et b)

La stratégie belge au Niger sur la période est définie par le PIC 2004-2008 adopté par la Commission Mixte entre les deux pays. Le montant global proposé pour le PIC 2004-2008 s'élève à 42,3 millions d'euro (34,5 millions d'euro plus 7,83 pour le programme en cours), assistance technique comprise. Elle a été renouvelée par la signature en 2008 d'un PIC couvrant la période 2009-2012 d'un montant prévisionnel de 52 millions d'euro.

Les deux PIC successifs se caractérisent par une grande continuité d'objectifs et inscrivent les programmes antérieurs dans la continuité et le long terme, bien que le PIC 2009-2012 utilise des dénominations plus larges.

Tous deux poursuivent le même objectif, à savoir la réduction de la pauvreté, mais la dénomination utilisée dans le second souligne un changement stratégique : seul l'impact intermédiaire d'accessibilité des services sociaux est maintenu tel quel sur la seconde période. En effet, l'impact attendu relatif au développement durable du secteur rural est élargi à celui de croissance forte, diversifiée et créatrice d'emploi. Reprenant les résultats en termes d'élevage, le PIC de 2009-2012 ne fait plus référence aux questions d'hydraulique villageoise, mais s'élargit à la mise en œuvre de la politique nationale relative au genre et à la prévention des risques alimentaires. Les interventions dans le domaine du développement rural se concentrent désormais sur trois thématiques : élevage, genre et sécurité alimentaire. On notera que les interventions permettant d'atteindre ce résultat ne sont pas définies dans les documents stratégiques. Enfin la stratégie belge concernant la bonne gouvernance s'élargit au renforcement de la société civile.

D'un autre côté, les actions d'appui à la décentralisation ne sont pas reprises explicitement dans le second PIC.

Logique d'intervention de la Commission européenne (annexe 3.2a et 3.2b)

La CE est le premier bailleur de fonds du Niger. Depuis l'indépendance jusqu'à la période actuelle, le montant total de l'aide communautaire au pays s'est élevé à près d'un milliard d'euro.

La stratégie de coopération de la CE sur la période 1995-2000 vise cinq impacts intermédiaires : i) la sécurité alimentaire via la prévention et l'atténuation des crises, ii) l'insertion économique via le développement du secteur privé et l'intégration régionale, iii) la valorisation des ressources humaines via l'amélioration des systèmes éducatifs et de santé, iv) le développement local via l'appui à la société civile et à la décentralisation et v) la démocratie et l'Etat de droit. L'atteinte de ce dernier impact n'est pas clairement développée dans le PIN du 8^{ème} FED.

Ces cinq impacts sont repris et développés par la stratégie de coopération sur la période 2001-2007. En effet celle-ci vise: i) la stabilité du cadre macro-économique, ii) la diminution de la vulnérabilité du secteur rural, iii) le développement économique via les secteurs productifs, iv) la sécurisation des services sociaux de base et v) la bonne gouvernance. Les thématiques de l'eau et du genre sont traitées de façon transversale. La question de l'eau est abordée via la promotion de l'hygiène et de l'assainissement, l'accès à l'eau, le renforcement des capacités institutionnelles et la gestion durables des ressources naturelles. Celle du genre via l'appui à la sécurité alimentaire, l'appui à l'éducation et le ciblage sur les personnes les plus vulnérables.

On observe une certaine continuité entre les deux stratégies, principalement en ce qui concerne les sous-secteurs.

Sur les deux périodes, les objectifs macro-économiques et de sécurisation des services sociaux doivent être atteints grâce à l'appui budgétaire apporté au Niger. Le 1^{er} PIN précise que sur la période 1995-2000, l'appui apporté dans ce secteur doit aussi concerner le renforcement des capacités.

L'insertion / développement économique se base sur la 1^{ère} période sur le développement du secteur privé et de l'intégration régionale puis est complété par le développement du secteur rural, passant ainsi d'une logique de sécurisation alimentaire à une démarche plus large. Les modes d'intervention ont en effet évolué après la crise alimentaire, passant d'une augmentation des budgets dédiés à des travaux de réhabilitation pour atteindre une certaine stabilité nutritionnelle. Cependant, l'atteinte de ces objectifs n'est pas également développée. Les résultats de niveau 1 ne sont pas définis dans le premier PIN et si le second précise les résultats attendus de niveau 1 ainsi que les interventions prévues en ce qui concerne le secteur rural, il ne précise pas les interventions ayant trait au développement des transports (interventions permettant d'assurer la construction et l'entretien des pistes rurales) et ne précise ni les interventions ni les résultats de niveau 1 relatifs au développement du secteur privé.

Enfin la stratégie relative à la bonne gouvernance n'est pas définie avec précision. Sur la période 1995 – 2000, l'atteinte du développement local doit se faire via le renforcement de la société civile et de la décentralisation sans que des objectifs de niveau 1 ni d'interventions ne soient définis. L'impact en termes d'Etat de droit n'est pas développé. Sur la période 2001-2007, la stratégie précise les interventions prévues et les résultats de niveau 2 attendus mais ne définit pas les résultats intermédiaires.

Logique d'intervention du Danemark (annexe 3.3)

La stratégie de coopération danoise est concentrée sur trois secteurs : le développement rural (y compris la lutte contre la malnutrition avec pour finalité l'amélioration de la prévention et de la gestion des crises alimentaires), l'eau et l'assainissement ainsi que la bonne gouvernance.

Néanmoins, la note sur la coopération danoise au Niger fait référence à ce dernier impact sans préciser les interventions menées pour l'atteindre ni même les résultats intermédiaires attendus.

Avant 2006, le Danemark a apporté un soutien au secteur de la santé à travers un appui aux institutions internationales et aux ONG internationales. Cet appui avait pour objectif la lutte contre les maladies pandémiques au Niger. A partir de 2006, le secteur de la santé est devenu un secteur transversal à l'eau et à l'assainissement.

Logique d'intervention de la France (annexe 3.4.a et 3.4.b)

La France est le premier bailleur bilatéral au Niger. Sur la période 2002 – 2006 (Document Stratégique Pays), elle cherche à contribuer à deux impacts globaux : la stabilité politique et institutionnelle et l'amélioration des conditions de vie des populations. Sur la période 2006 – 2010 (Document Cadre de Partenariat). Le DCP précise que les priorités françaises sont définies sur base de la SRP du Niger.

Les résultats et impacts attendus sur les deux périodes sont assez similaires entre les deux stratégies successives et proches des thématiques communes aux bailleurs et au Niger dès le niveau des impacts intermédiaires : i) assurer le développement local / accompagner le Niger vers les OMD (qui peut être apparenté à favoriser l'accès à tous aux services sociaux de base), ii) renforcer la démocratie et l'Etat de droit / appuyer le renforcement du potentiel national de développement via le renforcement de l'Etat (gouvernance et capacités institutionnelles) et de l'unité nationale et iii) assurer la sécurisation alimentaire, résultat devant assurer à la fois la démocratie et le développement local selon le DSP.

Les résultats attendus en termes de sécurité alimentaire sont très différents entre le DSP et le DCP. Le DSP recherche la prévention et la réduction des crises et l'accès à l'eau potable alors que les résultats attendus dans le DCP (convergence macro-économique et intégration économique) sont directement liés au renforcement du potentiel de développement national.

Les attentes et les interventions concernant les secteurs sociaux sont identiques à celles des autres bailleurs (accessibilité à des services de qualité) auxquelles sont rajoutées des attentes au niveau des conditions de logement urbain avec le DCP.

Sur la période 2006-2010, les attentes en termes de renforcement du potentiel national de l'Etat se distinguent de la stratégie précédente par le niveau des interventions : culture dans une perspective régionale et développement de l'enseignement supérieur et de la formation des élites. L'importance accordée à l'appui au secteur culturel, à travers la francophonie, pour le renforcement de la démocratie est caractéristique de la coopération française. Sur la période, la France se démarque des autres DPE par le fait qu'elle est la seule à appuyer ce secteur.

Outre ces principaux aspects, l'appui au développement de la recherche et du secteur universitaire en général s'inscrit également dans le cadre de l'intégration régionale du Niger.

Enfin, on peut remarquer que le DSP définit des objectifs en terme d'infrastructures au niveau du développement local qui ne sont pas repris par le DCP et que ce document stratégique introduit des objectifs en termes de gestion des ressources naturelles qui n'étaient qu'indirectement présent dans le cadre de l'accès à l'eau.

L'appui en termes de gestion des ressources naturelles s'inscrit à la fois dans le cadre de la réduction de la vulnérabilité des populations mais également dans le cadre de l'intégration régionale du Niger.

Logique d'intervention du Luxembourg (annexe 3.5)

La stratégie de coopération luxembourgeoise a pour finalité l'efficacité de la mise en œuvre de la SRP. Pour ce faire, elle est organisée autour de la recherche de deux impacts intermédiaires : le développement des secteurs productifs, secteur rural et artisanat, et l'accès garanti des pauvres aux services sociaux de base.

Chaque série de résultat est accompagnée de résultats intermédiaires attendus et des interventions à mettre en œuvre à l'exception des attentes en termes de lutte contre les insectes et plus précisément de lutte anti acridienne. En effet, le document de stratégie ne précise pas quel projet permettra d'atteindre ces résultats, or ils sont directement connectés à l'objectif de sécurité alimentaire. L'inventaire des projets permettra de vérifier quelles activités sont entreprises dans cette perspective.

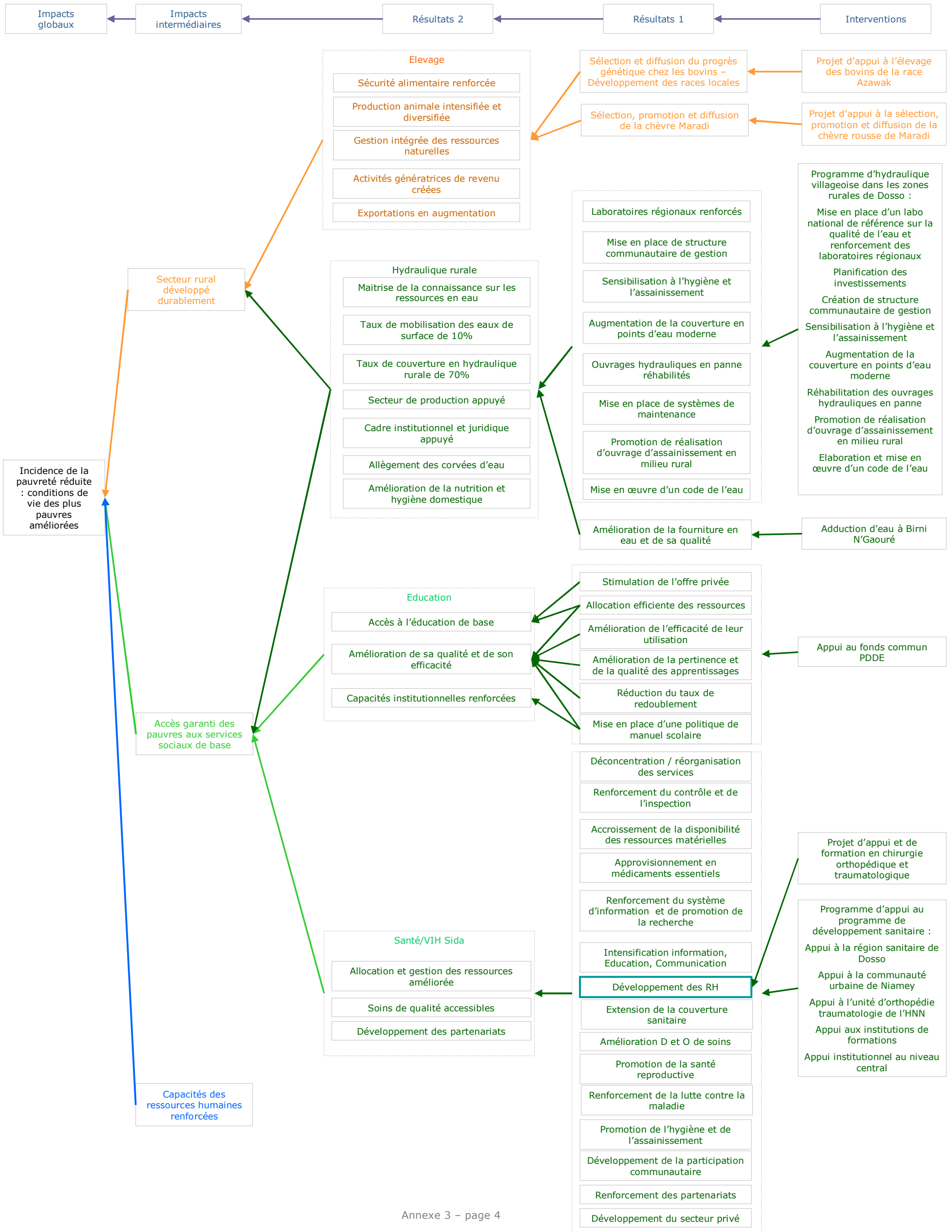
Le PIC 2008-2012, d'une enveloppe indicative de 60 millions d'euro, se concentre sur trois secteurs d'intervention:

Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural – SDR (appui aux collectivités territoriales, appui à la mise en œuvre de la SDR dans la région de Dosso et d'Agadez, à Maradi, appui à la SDR au niveau national et appui à la sécurité alimentaire à travers le Fonds Commun des Donateurs);

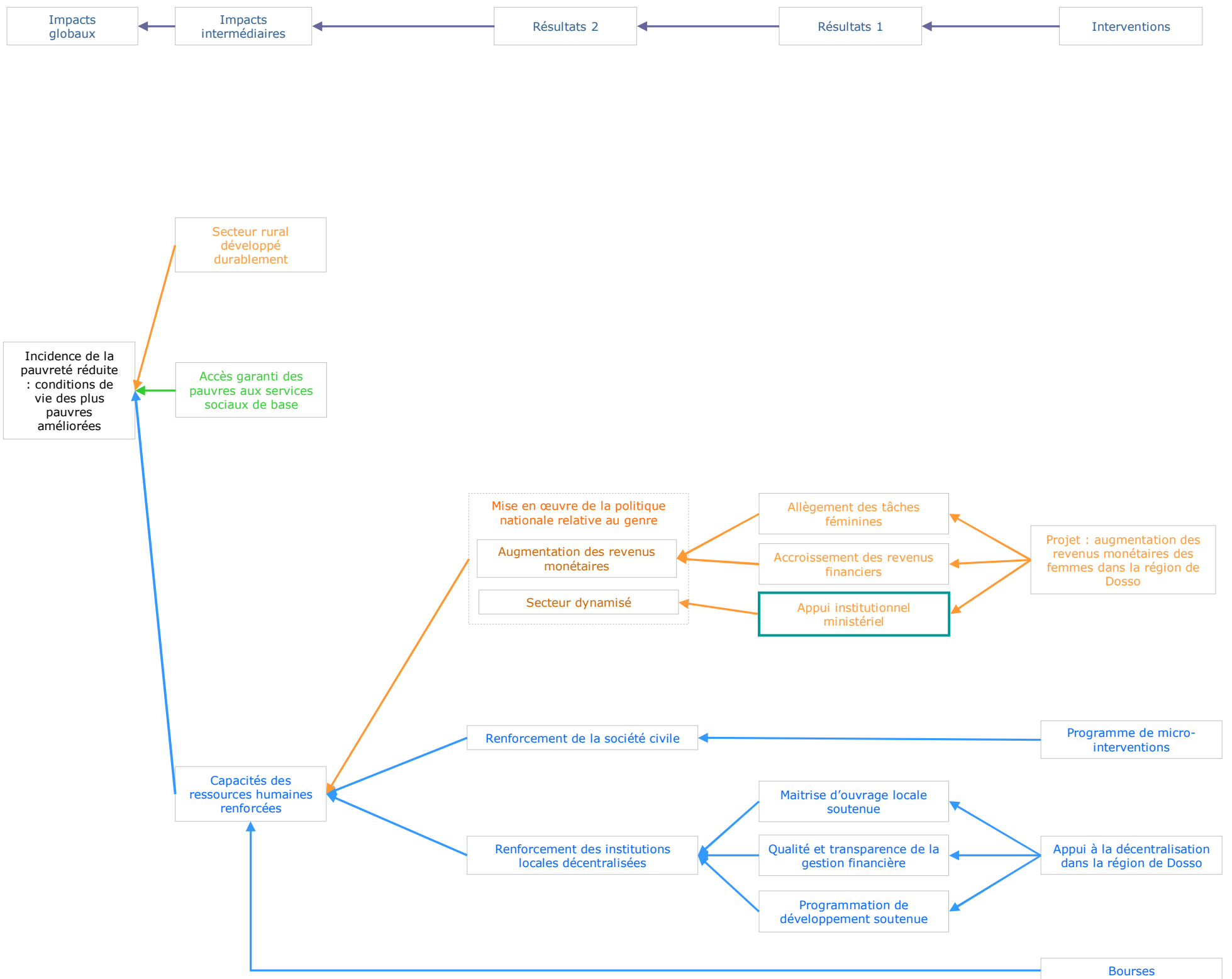
Formation technique et professionnelle ;

Appui à la mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine de la santé, en mettant l'accent sur la santé reproductive (exécution par des agences onusiennes).

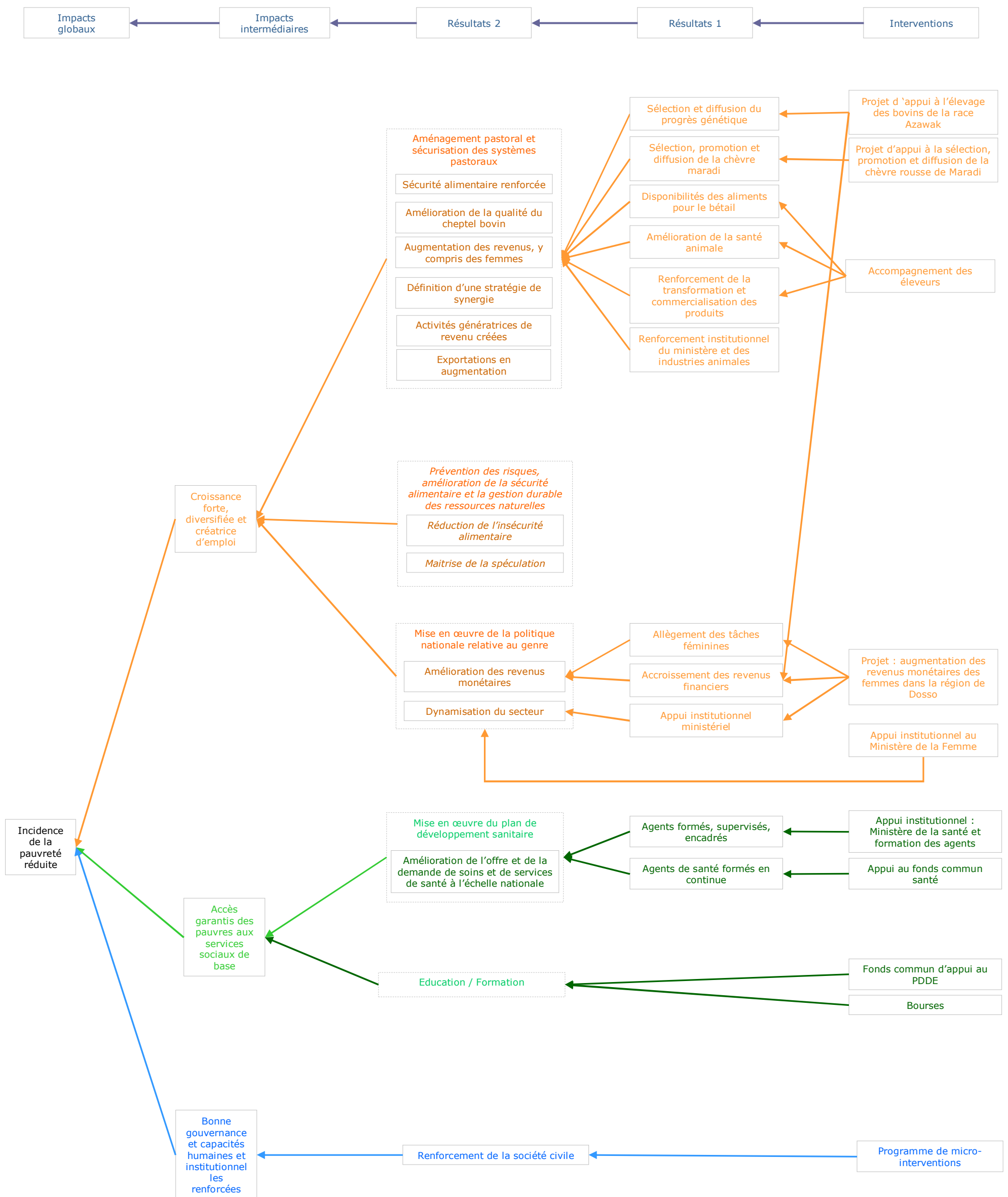
A.3.1a.1 COOPERATION BELGE
Programme Indicatif de Coopération 2004-2008
 Complété par la CTB au Niger



A.3.1a.2 COOPERATION BELGE
Programme Indicatif de Coopération 2004-2008
 Complété par la CTB au Niger

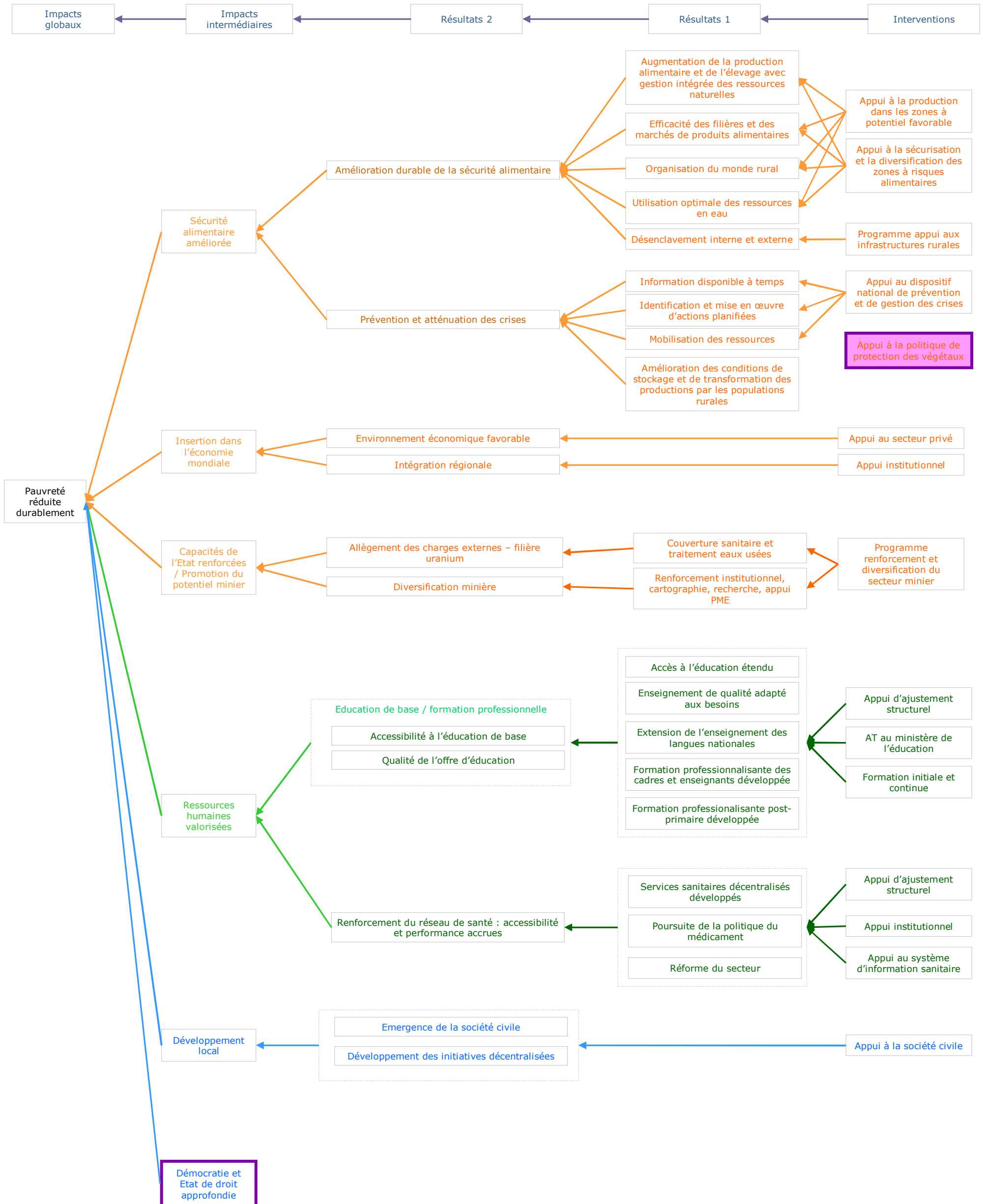


A.3.1b. COOPERATION BELGE
Programme Indicatif de Coopération bilatérale directe 2009-2012

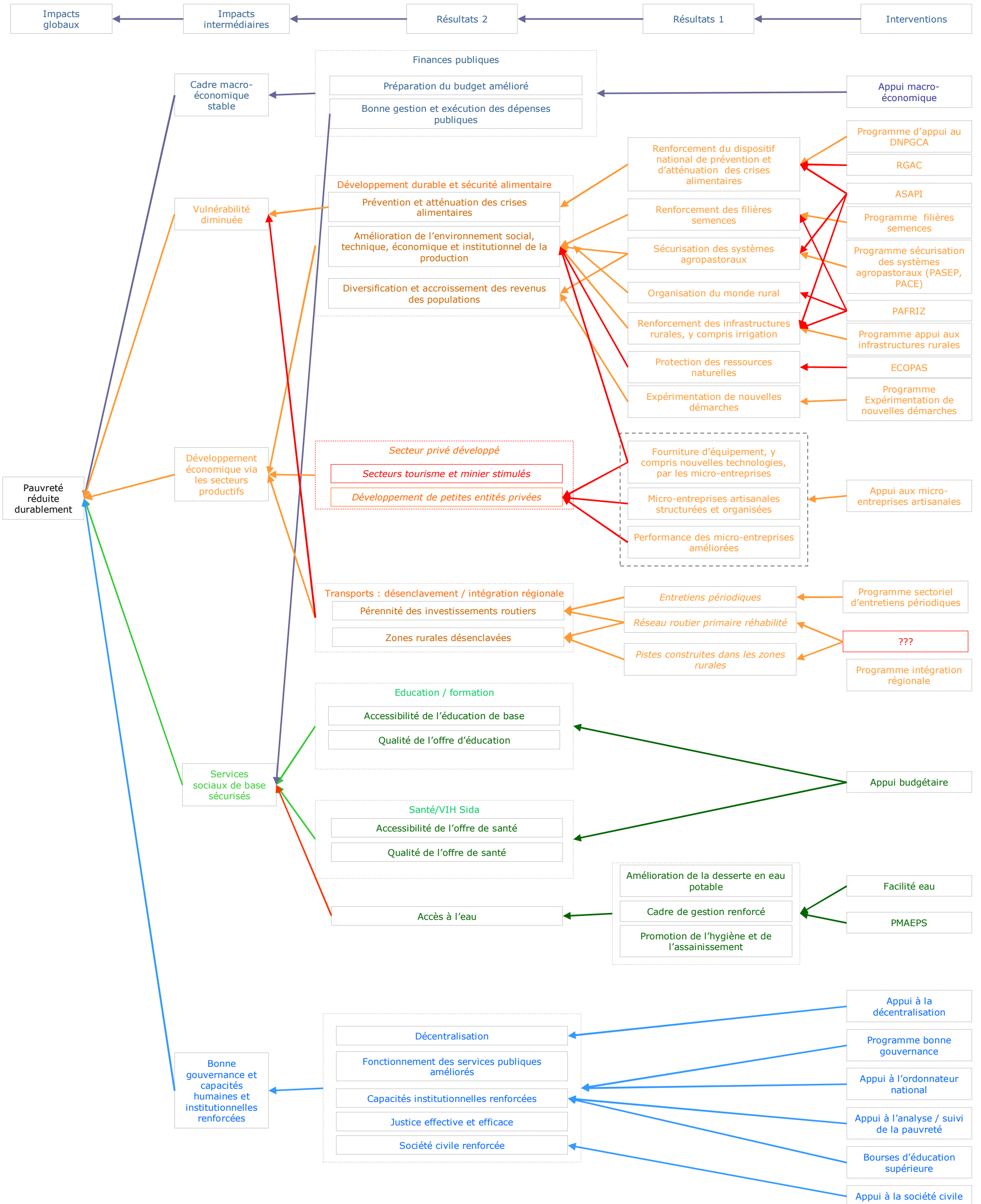


A.3.2a COMMISSION EUROPEENNE

Cadre de coopération entre la République du Niger et la CE – PIN – 8^{ème} FED – 1995-2000

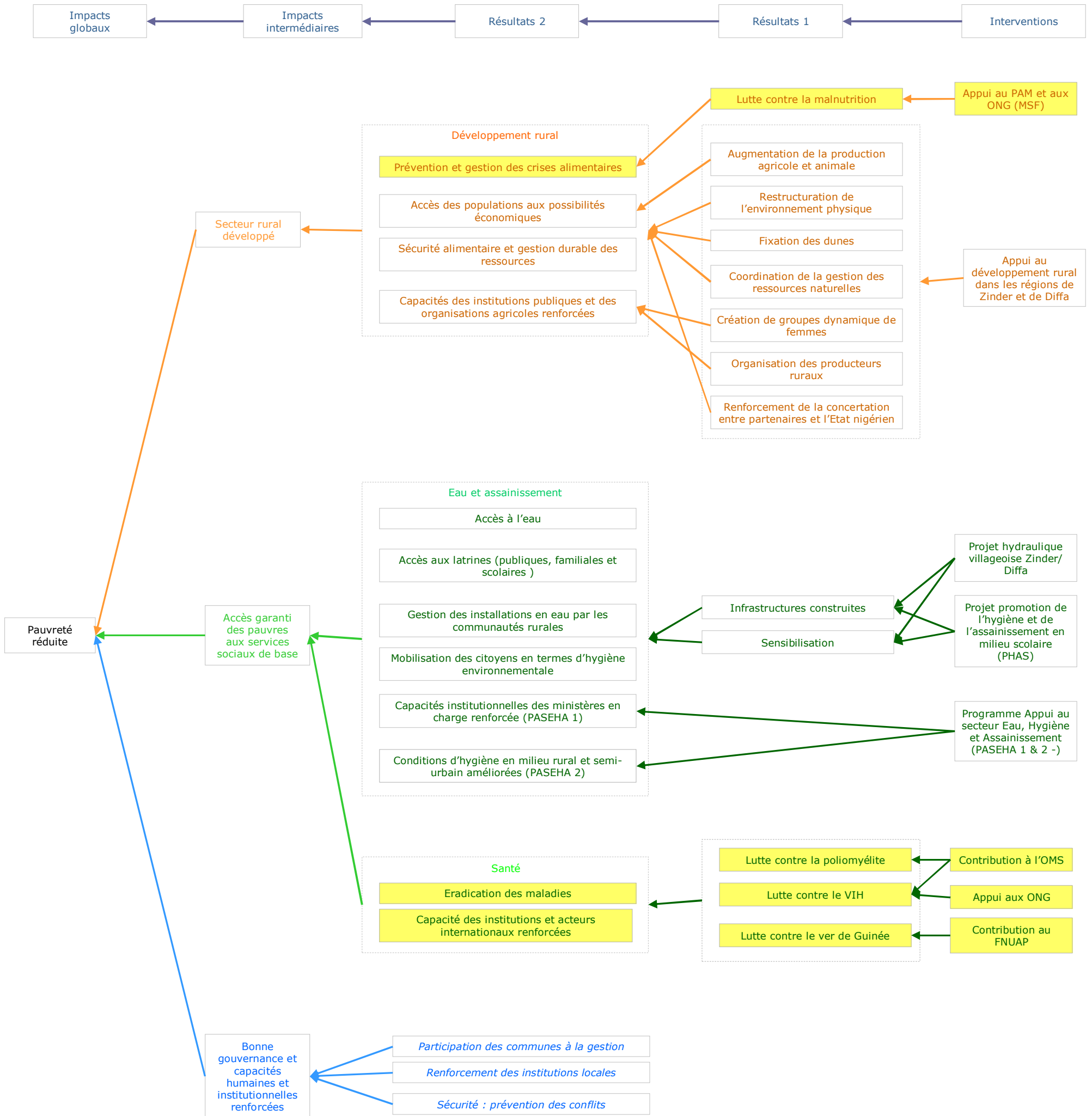


A.3.2b COMMISSION EUROPEENNE
 Stratégie de coopération et programme indicatif 2001 - 2007



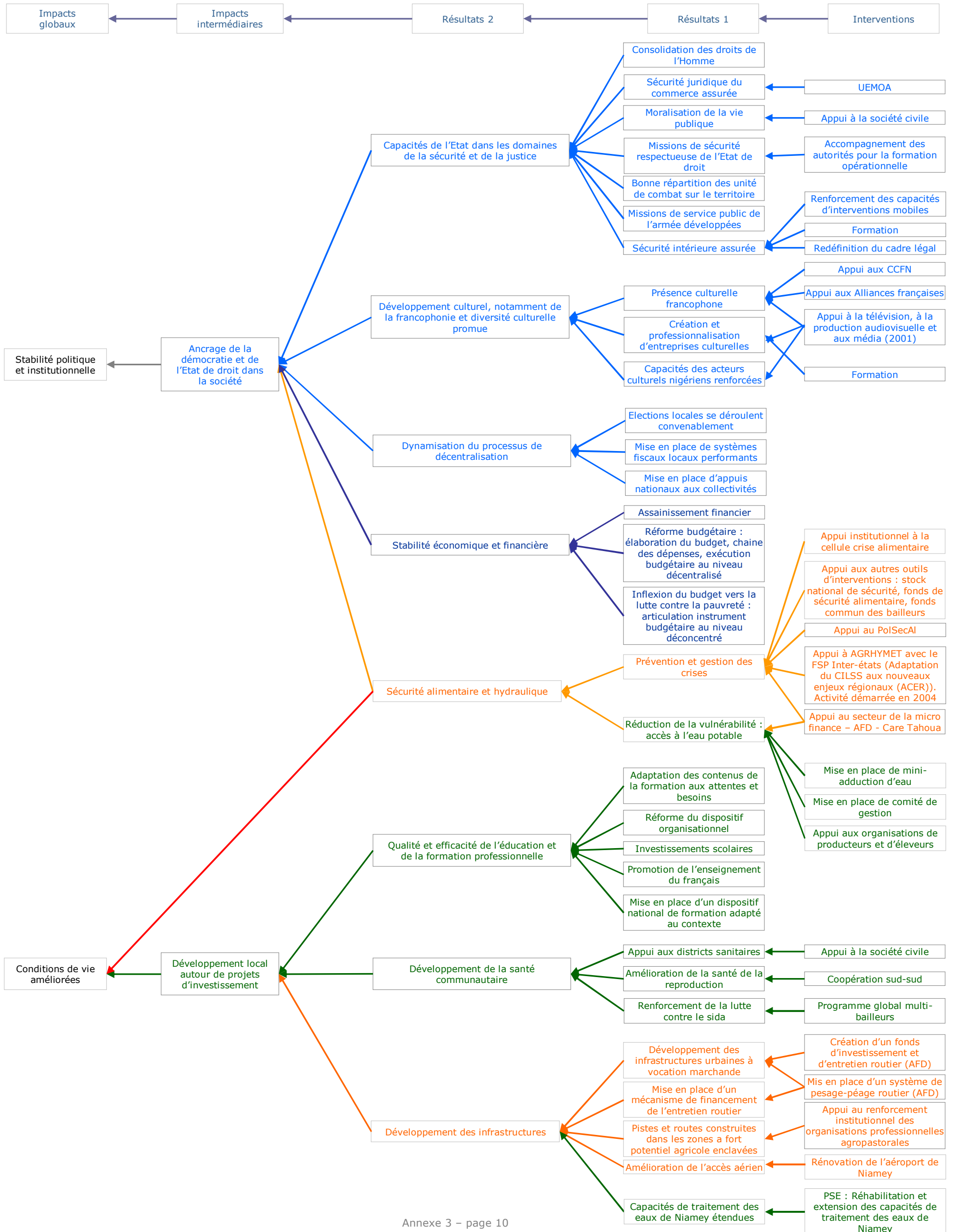
A.3.3. COOPERATION DANOISE

Note sur la coopération danoise avec le Niger 2006 - 2010

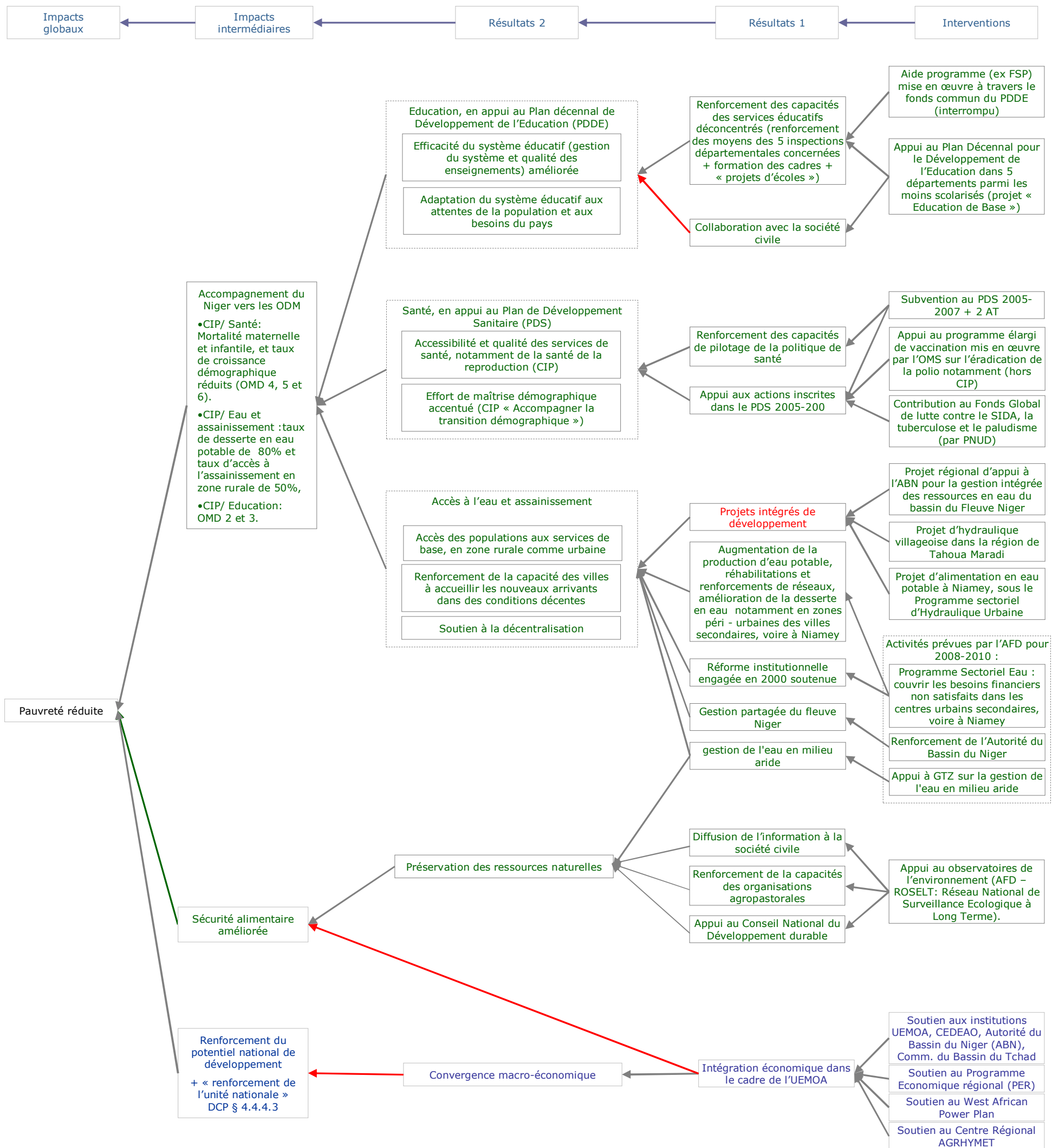


A.3.4a. COOPERATION FRANCAISE

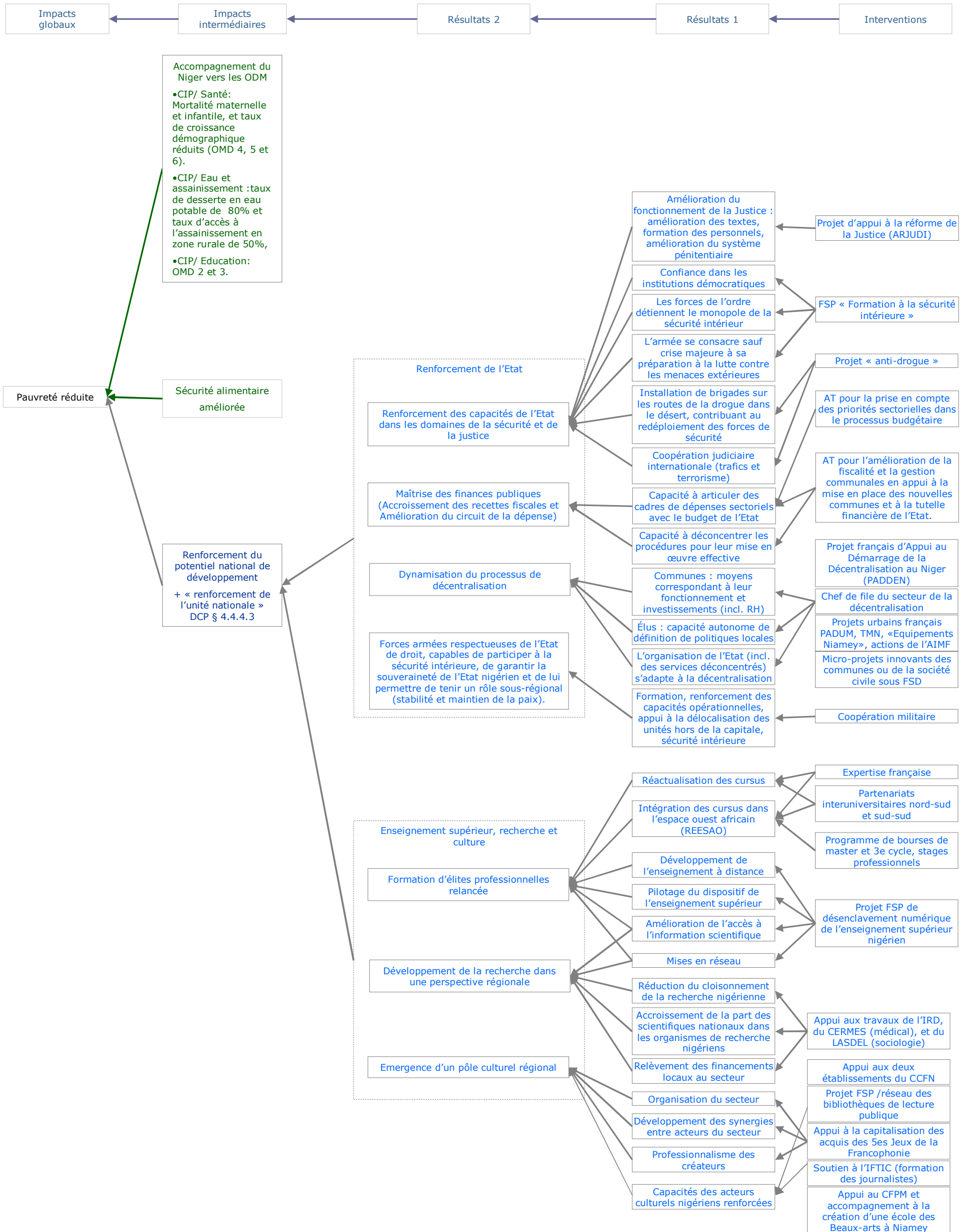
Document stratégique pays , février 2002



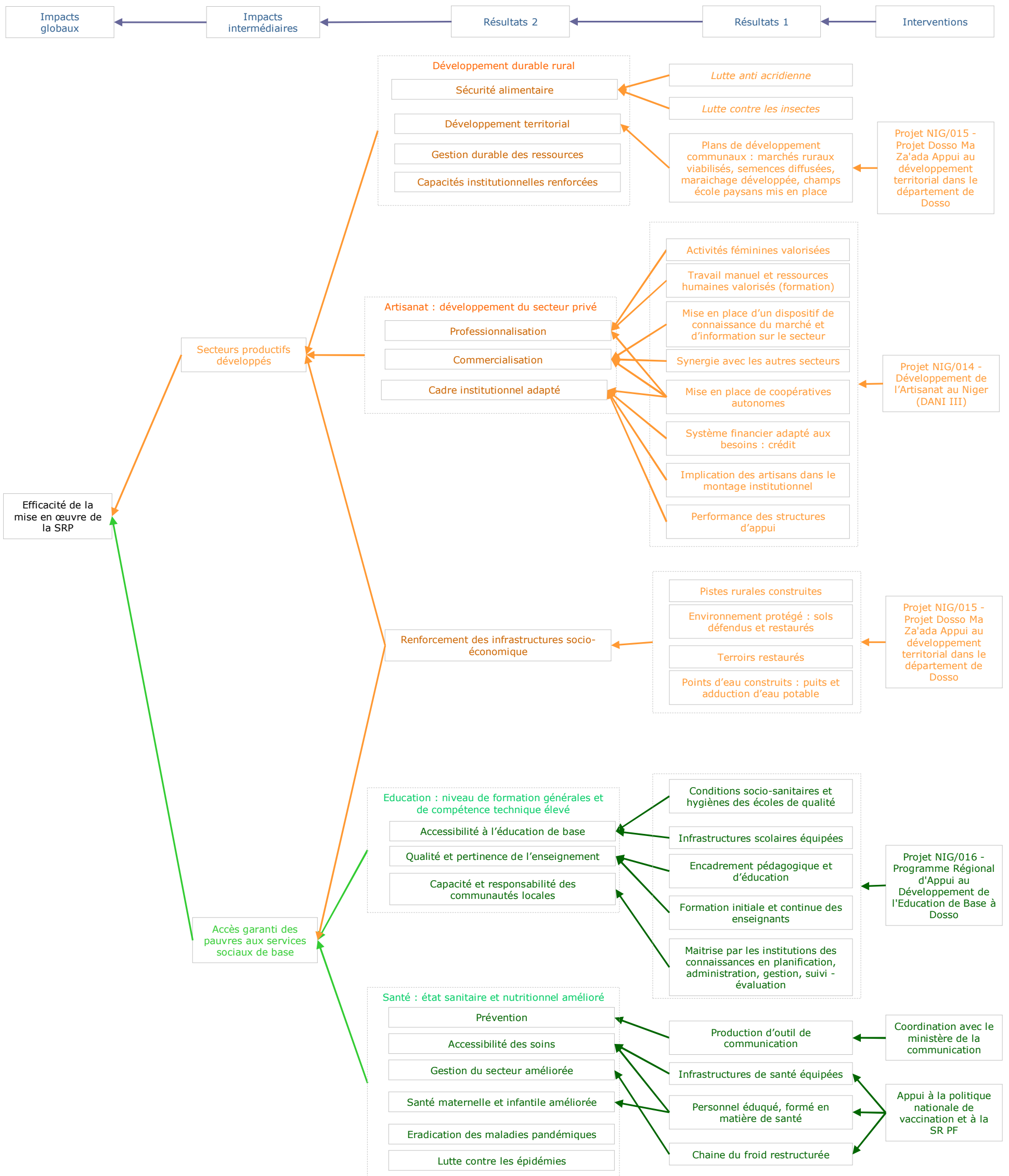
A.3.4b.1. COOPERATION FRANCAISE
 Document Cadre de Partenariat (2006-2010) NIGER
 Complété par AFD - Cadrage des Interventions par Pays 2008-2010 - Niger



A.3.4b.2. COOPERATION FRANCAISE
 Document Cadre de Partenariat (2006-2010) NIGER
 Complété par AFD - Cadrage des Interventions par Pays 2008-2010 - Niger

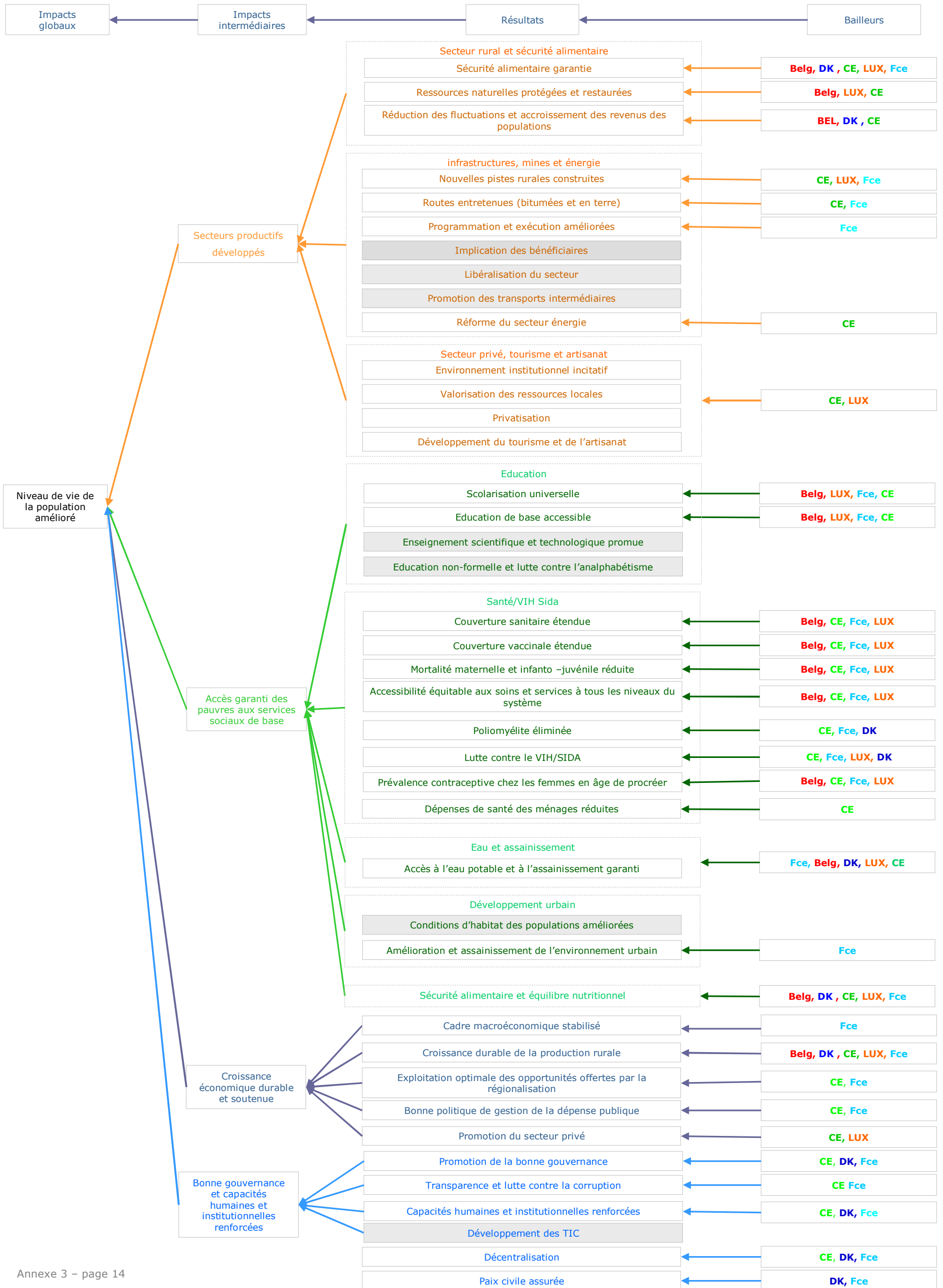


A.3.5. COOPERATION LUXEMBOURGEOISE
Programme indicatif de coopération 2003 – 2007
 complété par la présentation des projets Lux-développement

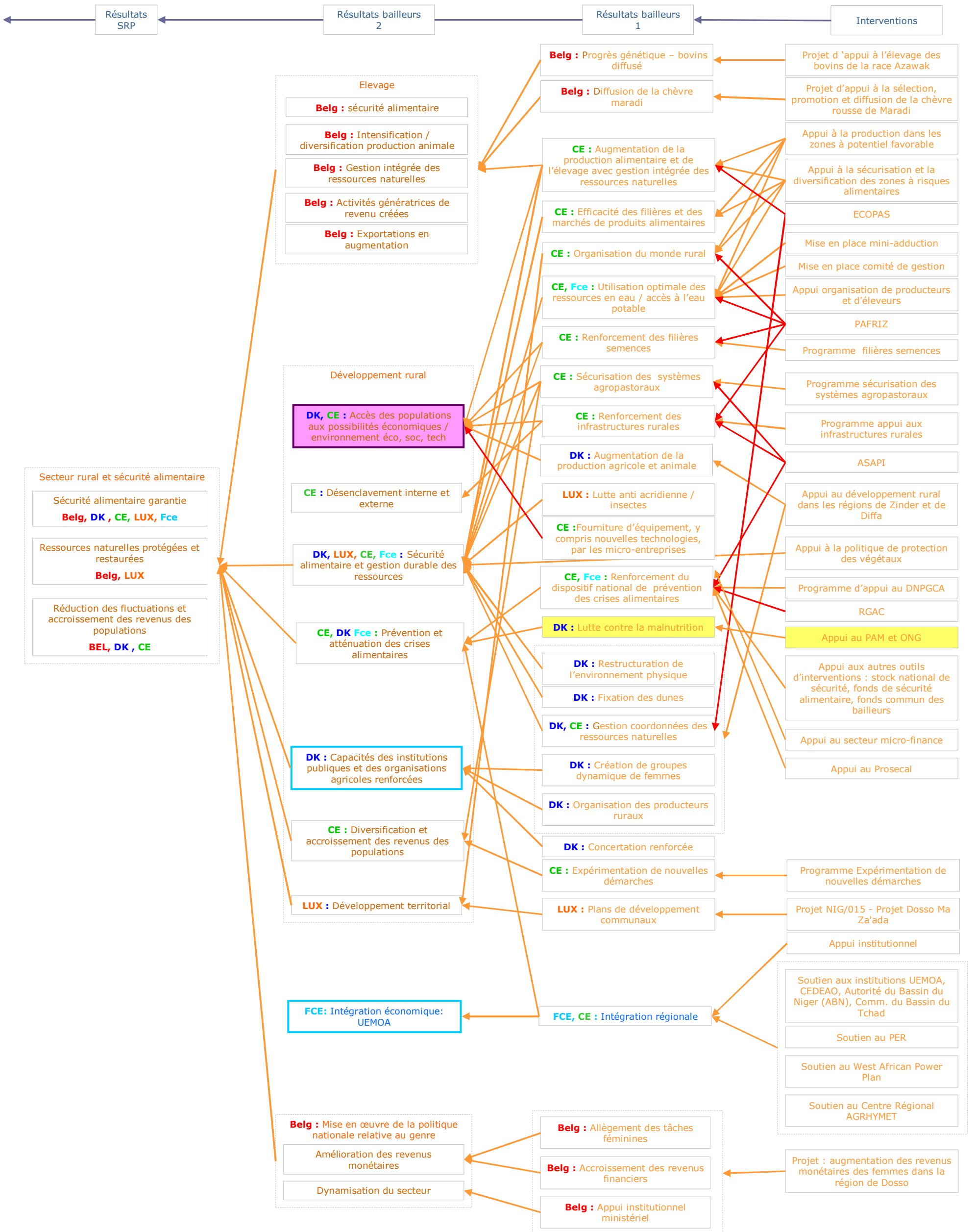


A.3.6a.1. CROISEMENT STRATEGIES NIGER ET DPE à partir de 2002

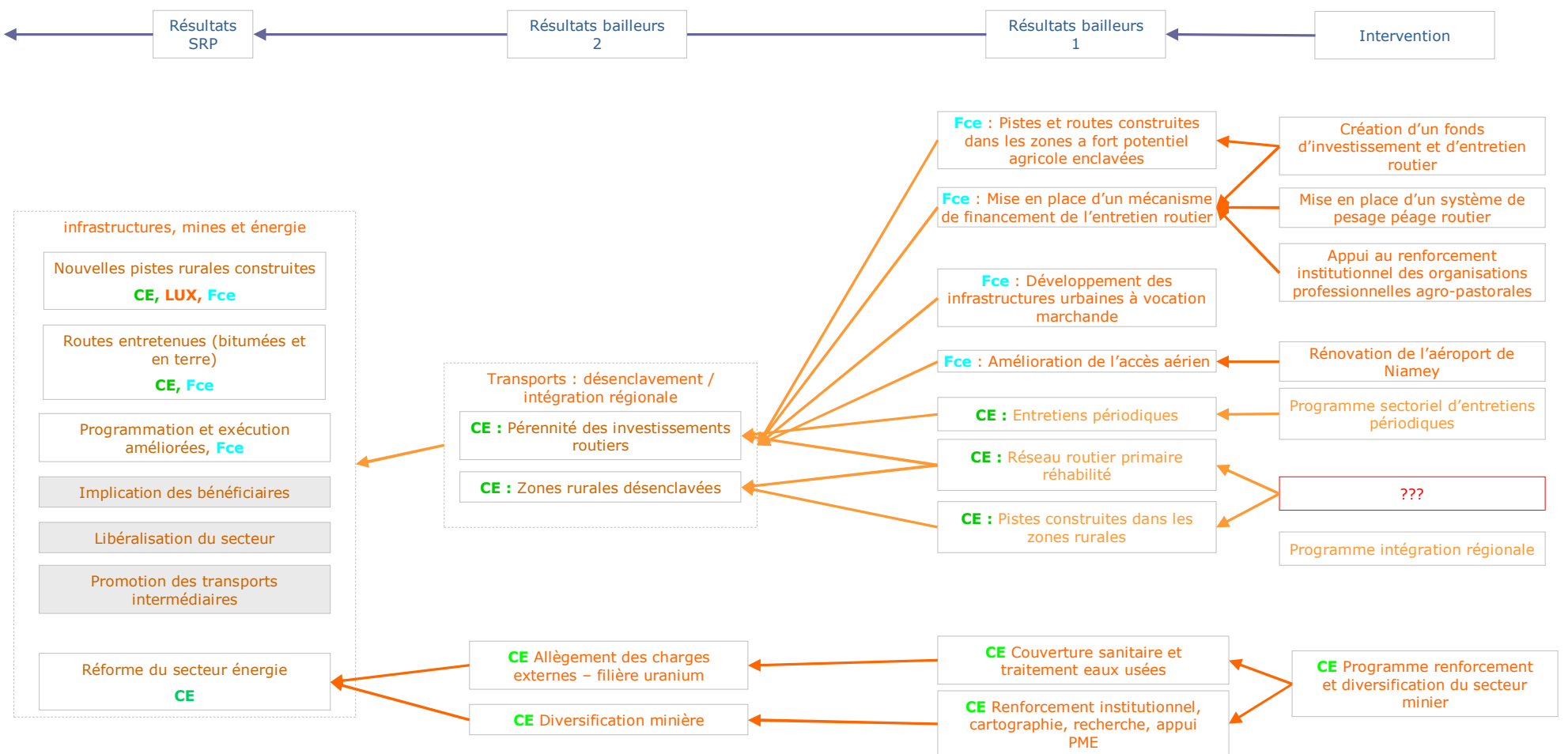
SRP 2002 - 2015 + Reconstitution des logiques d'intervention des bailleurs



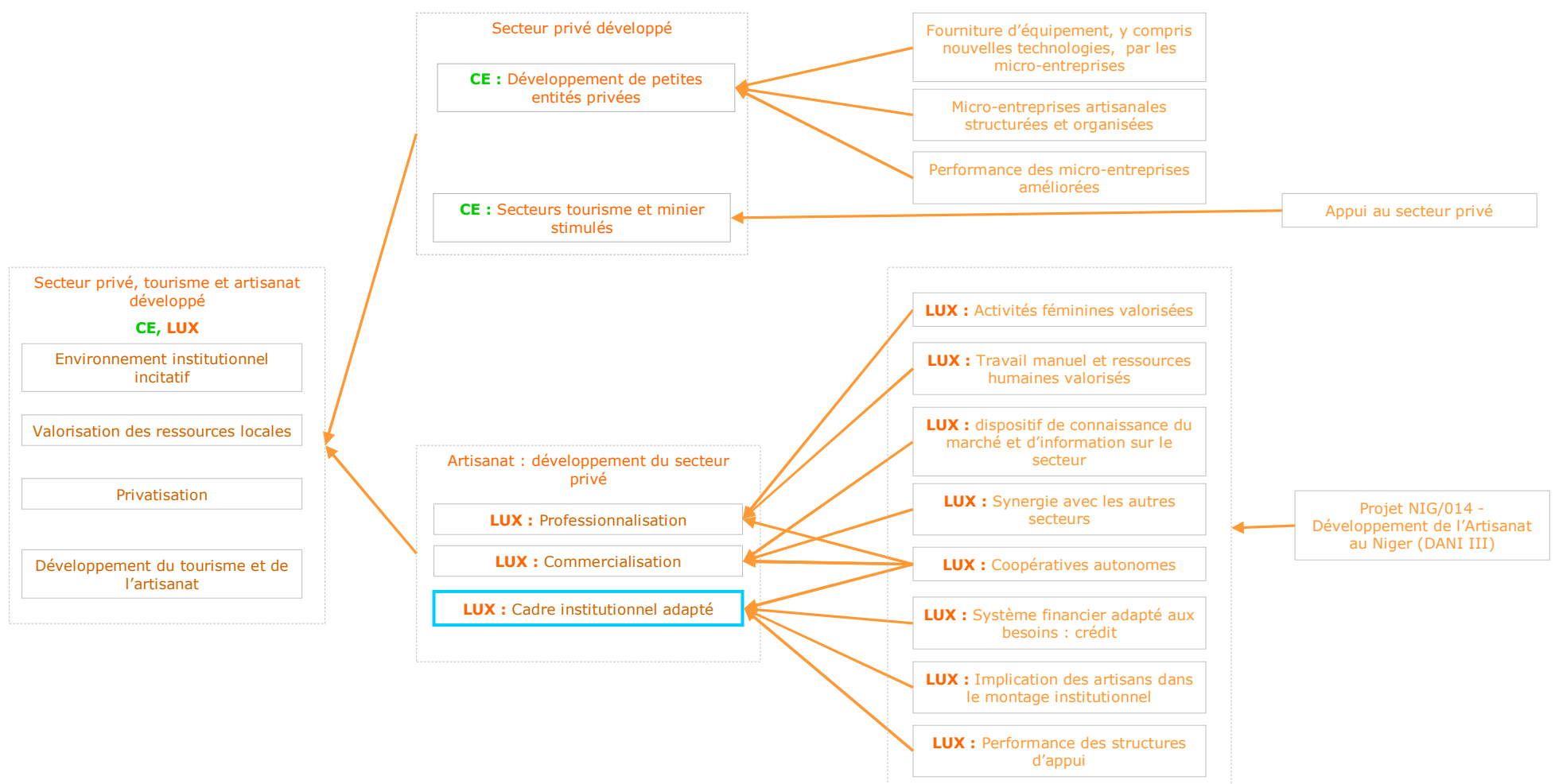
A3.6a.2. Développement du secteur rural



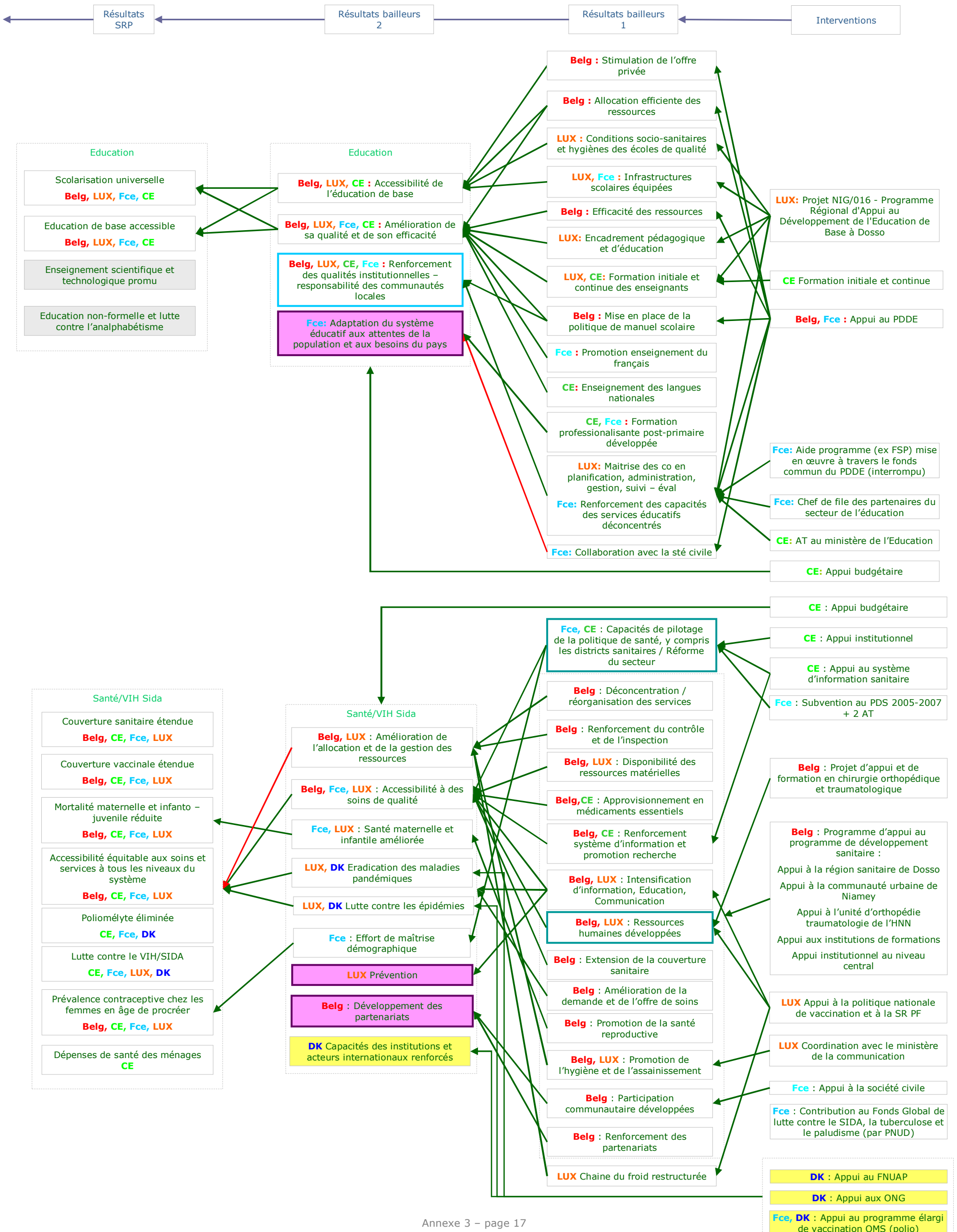
A3.6a.3. Infrastructures



A3.6a.3bis Secteur privé



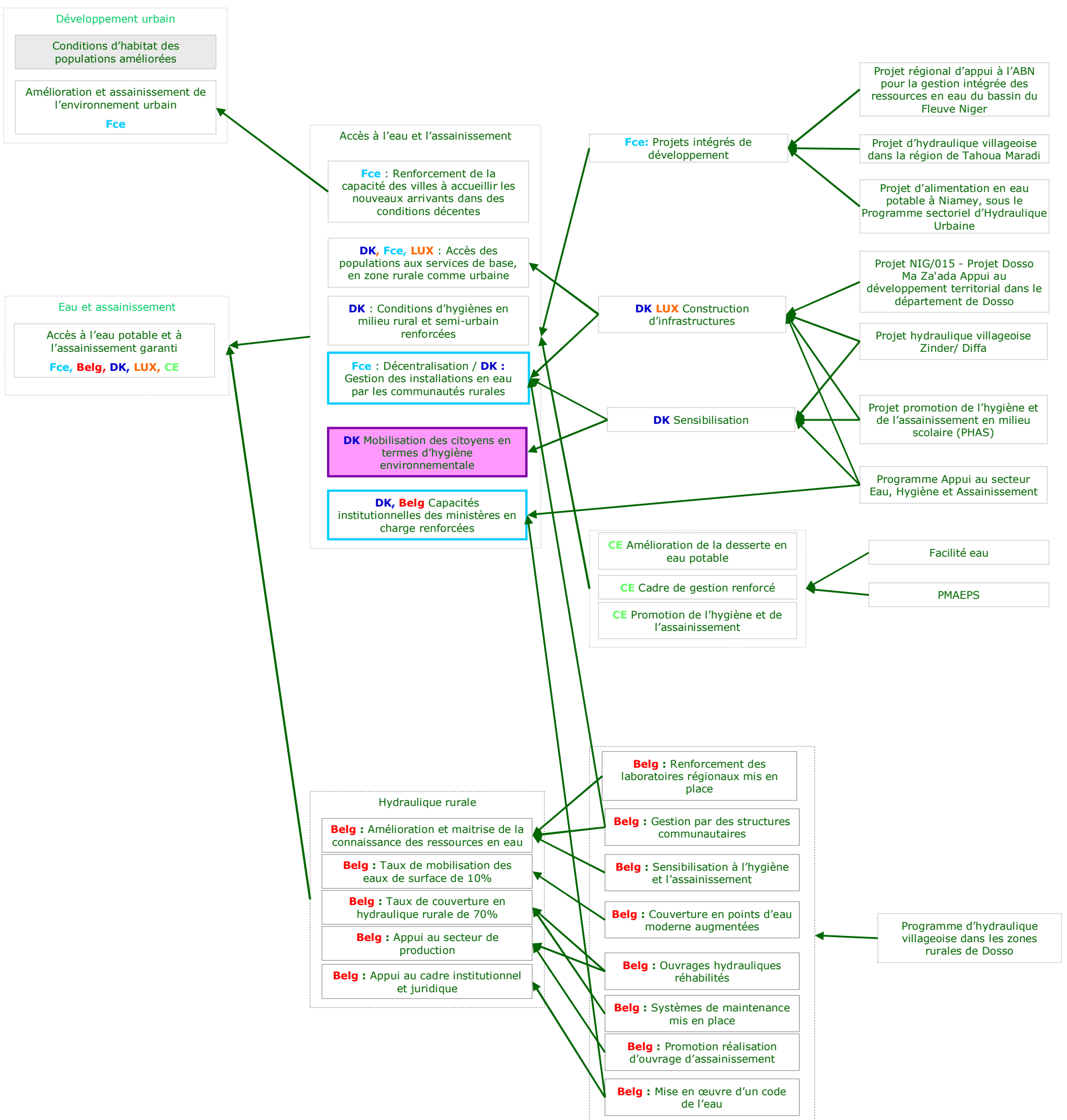
A3.6a.4. Accès à l'éducation et à la santé



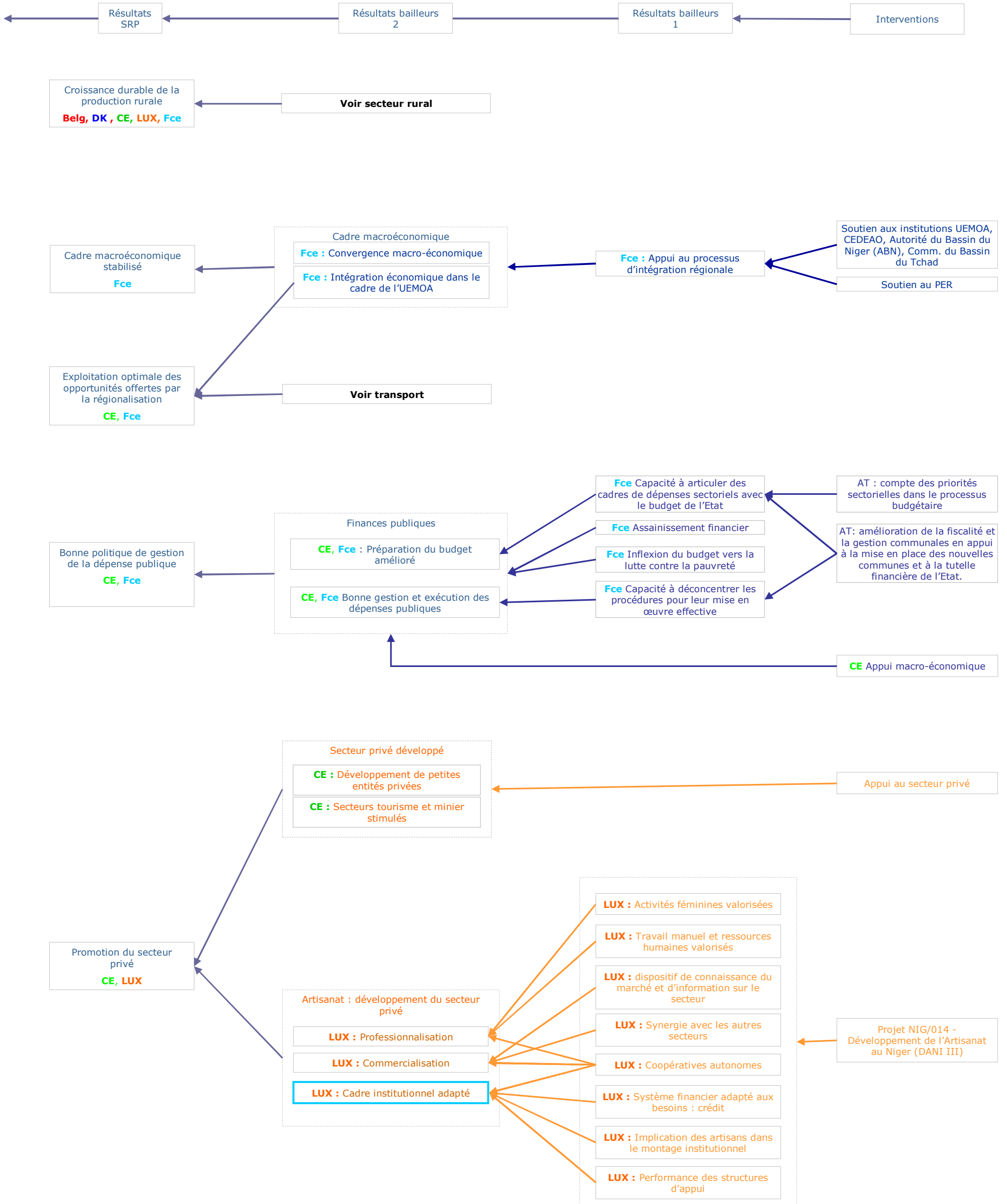
A.3.6a.5. Sécurité alimentaire



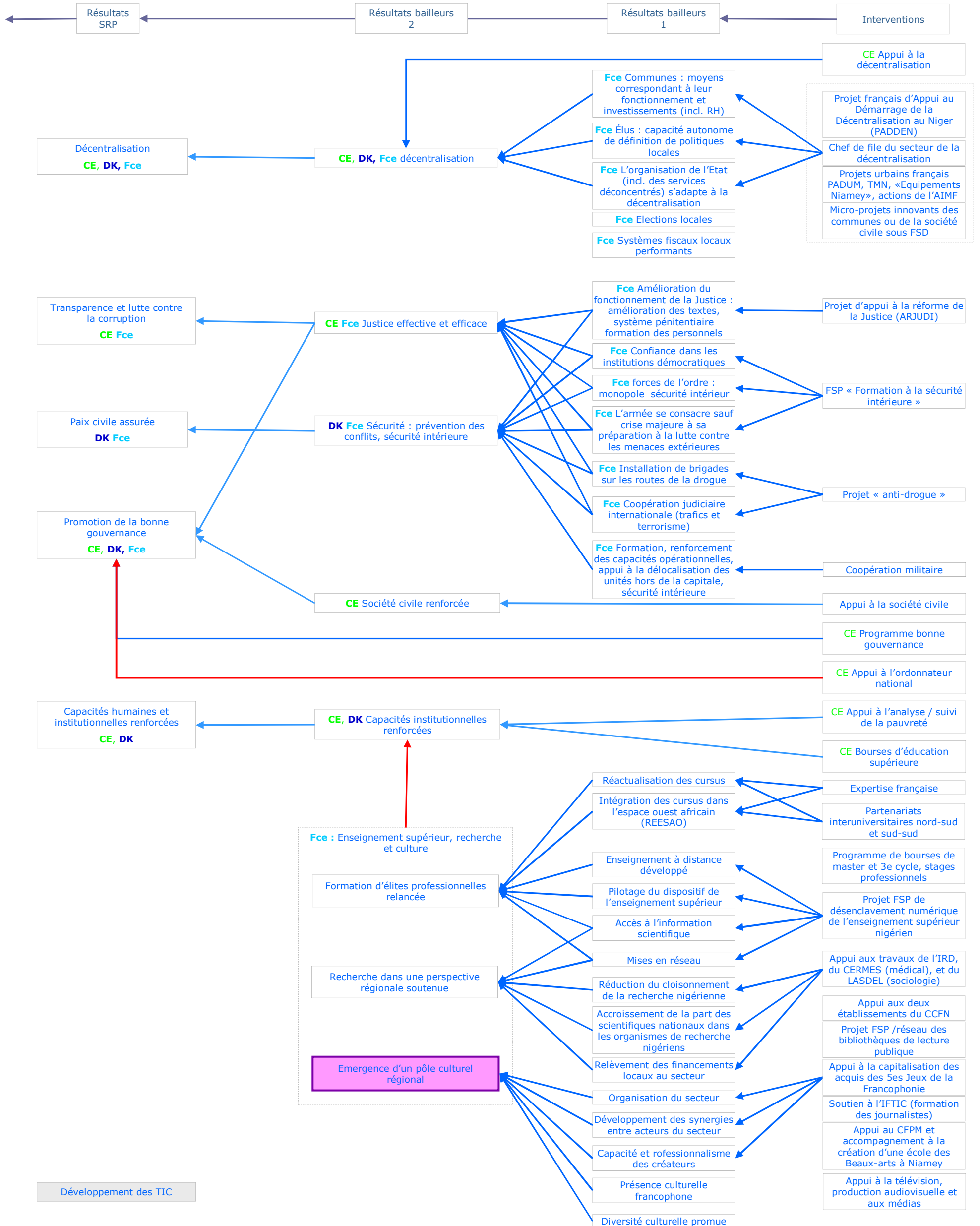
A.3.6a.5bis Développement urbain, eau et assainissement



A.3.6a.6. Croissance économique durable et soutenable

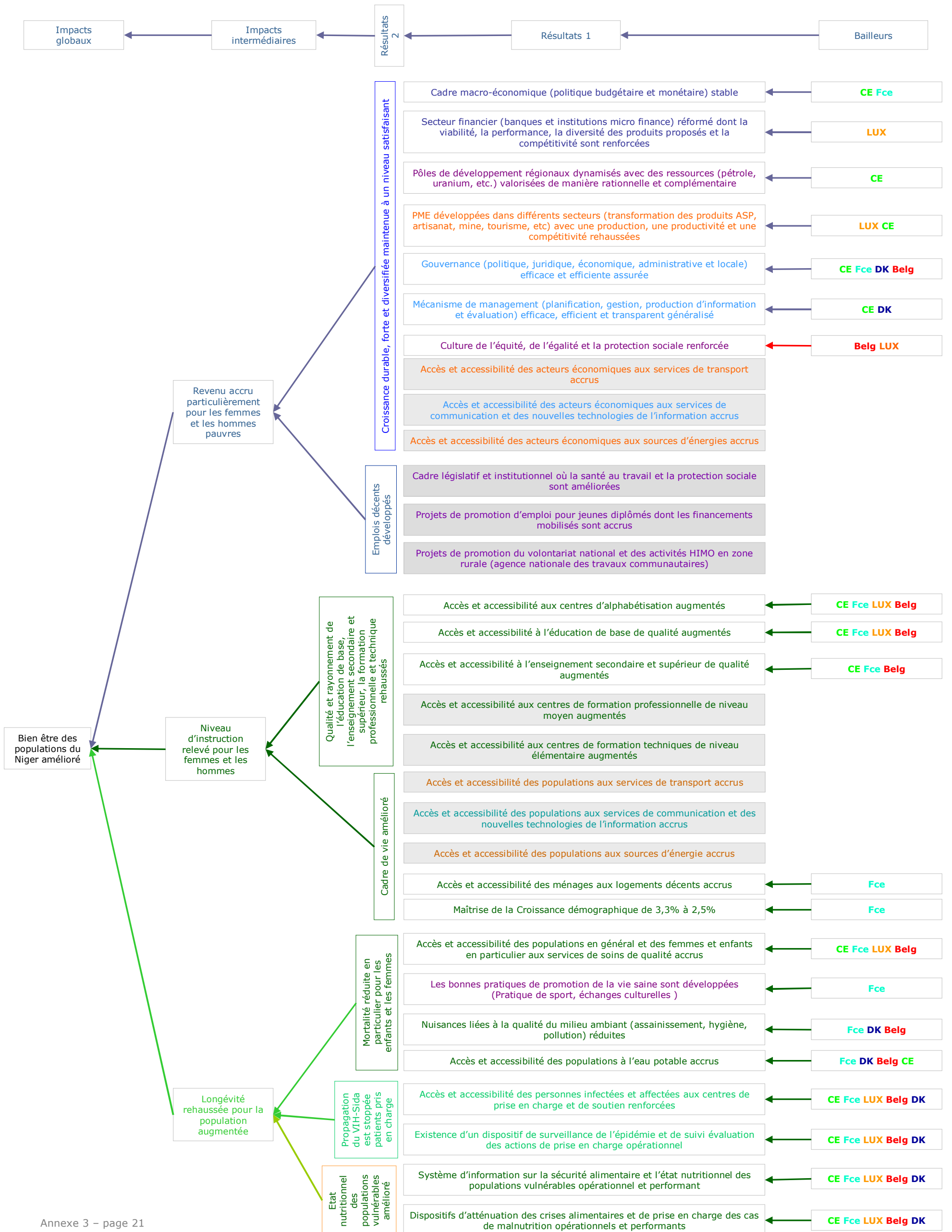


A3.6a.7. Bonne gouvernance

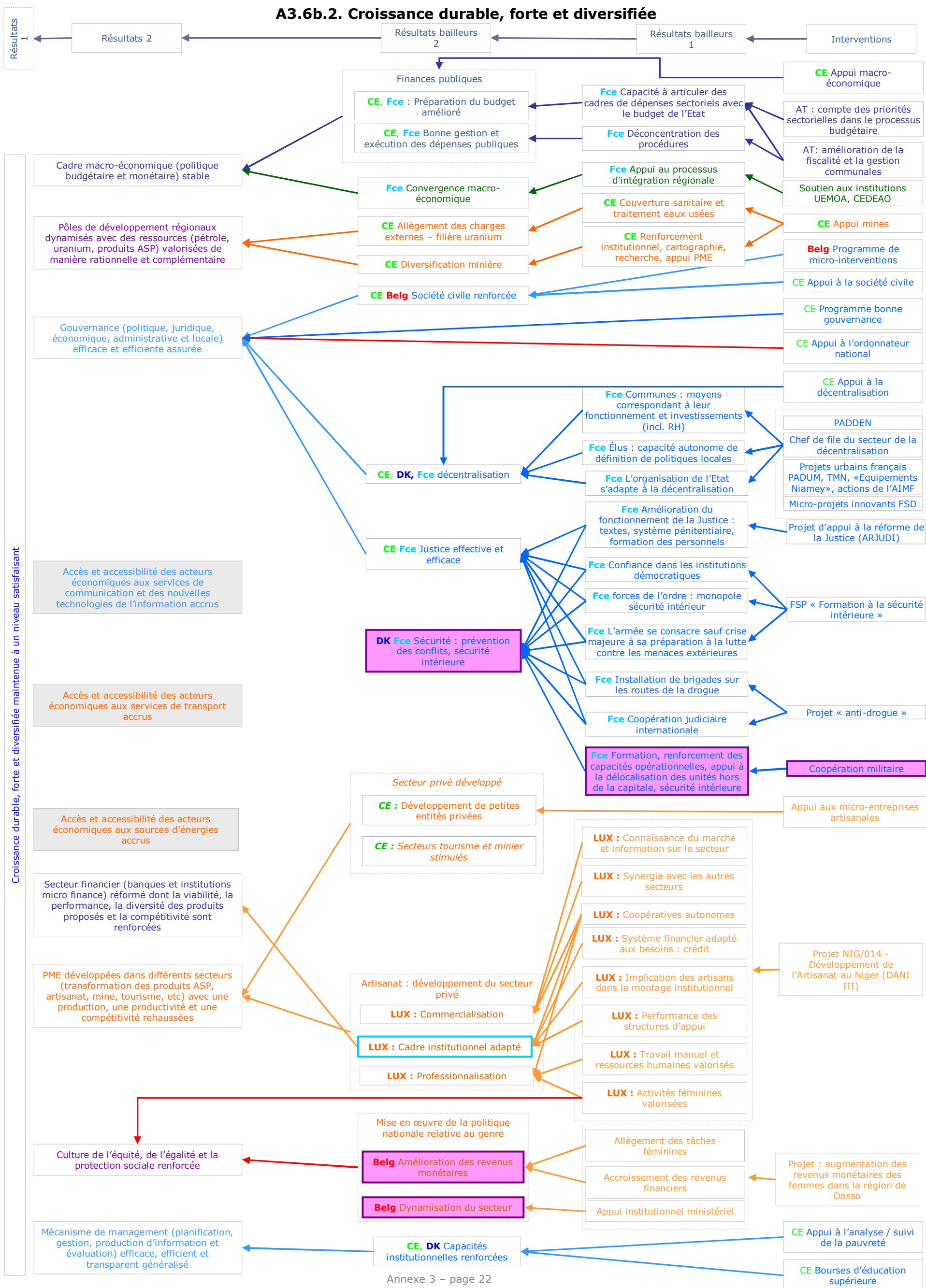


A3.6b.1 CROISEMENT DES STRATEGIES NIGER ET DPE à partir de 2008

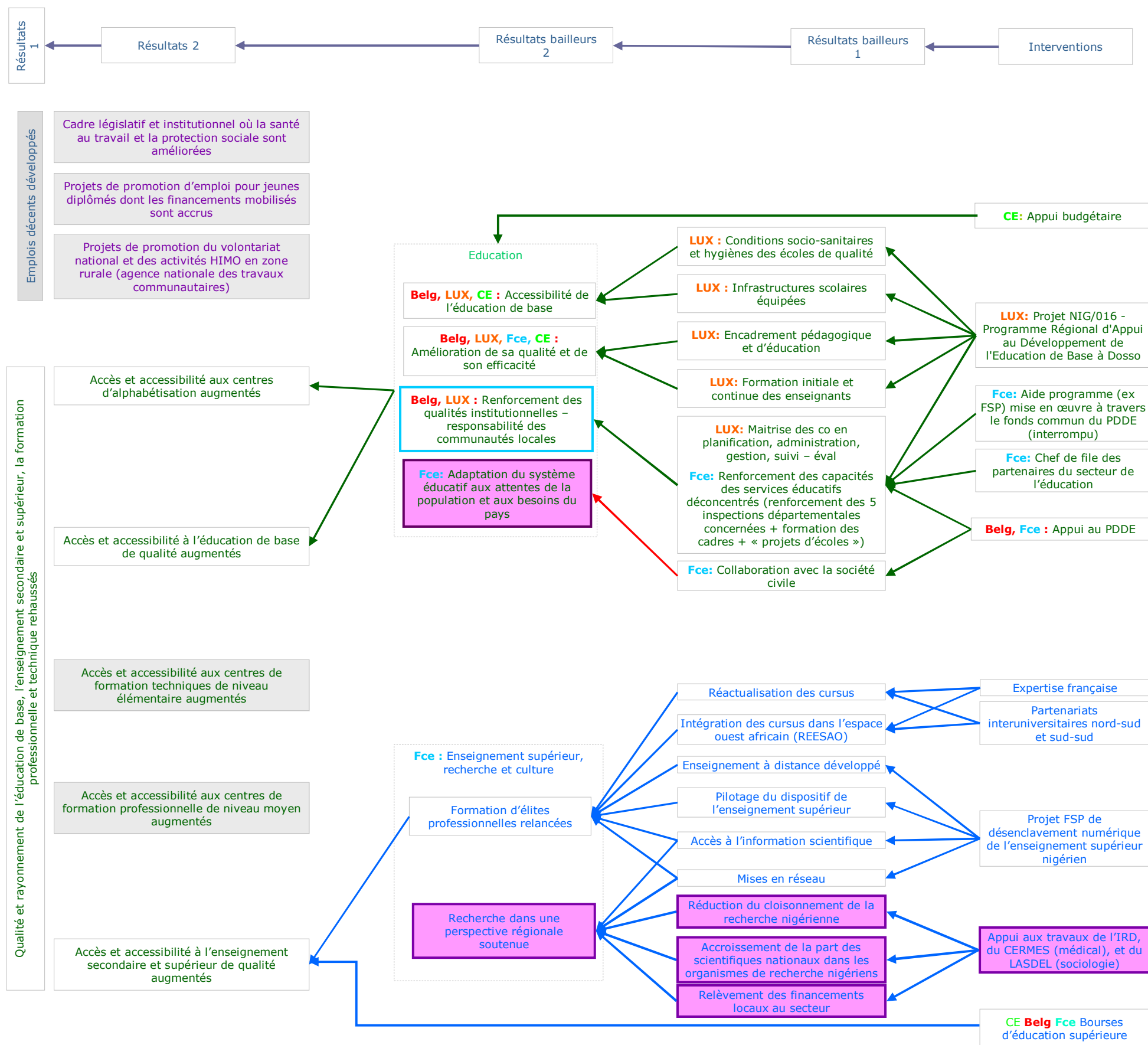
Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté 2008-2012 (annexe 2) + LI des bailleurs



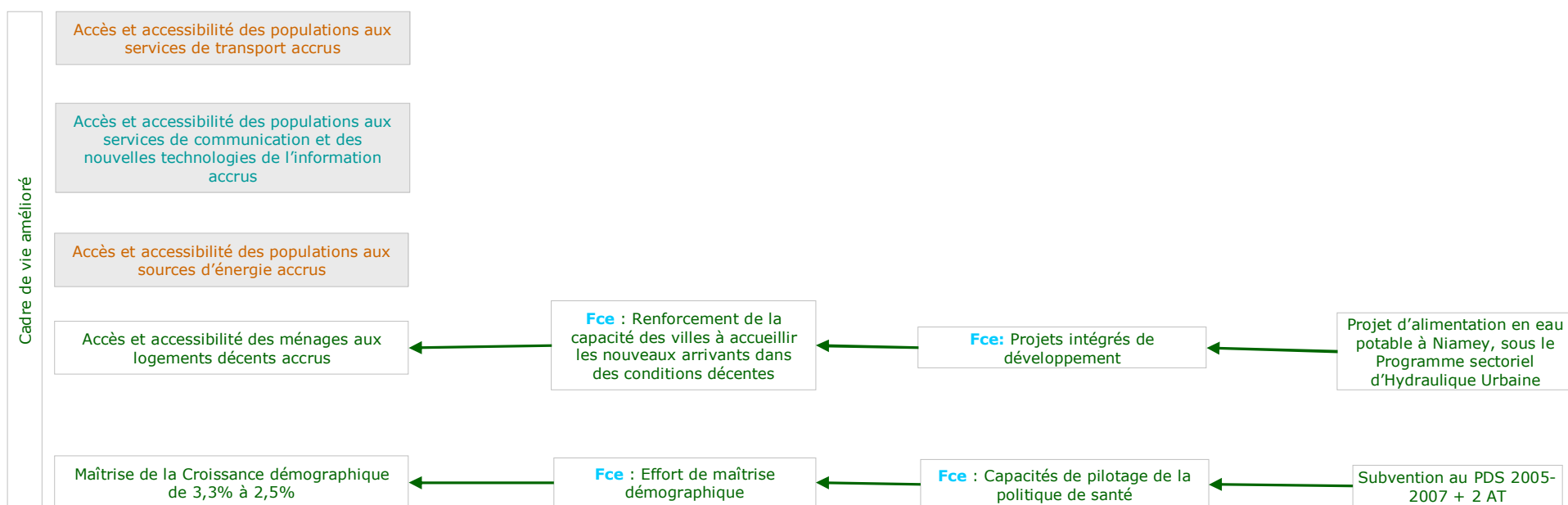
A3.6b.2. Croissance durable, forte et diversifiée



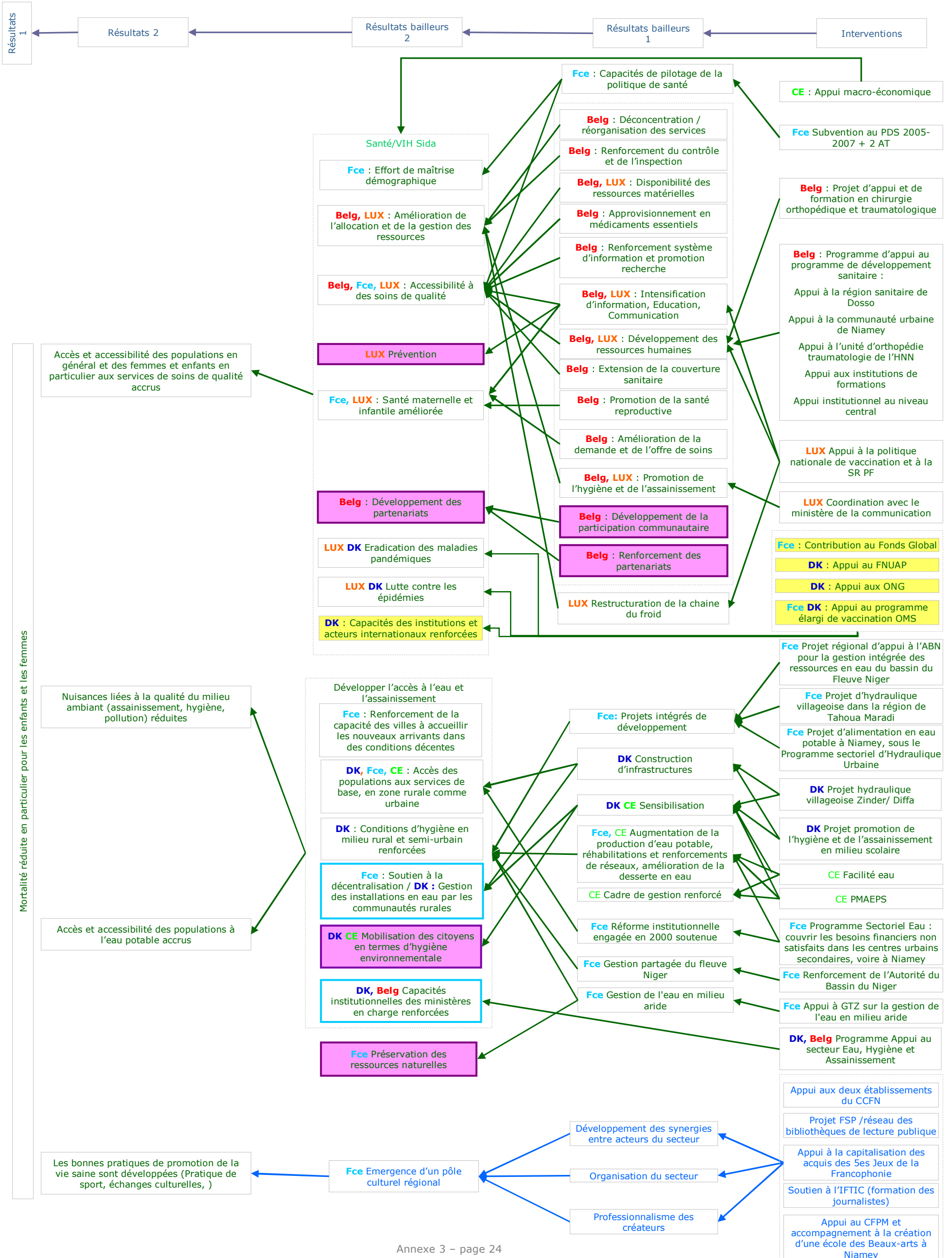
A3.6b.3. Emplois décents, qualité de l'éducation



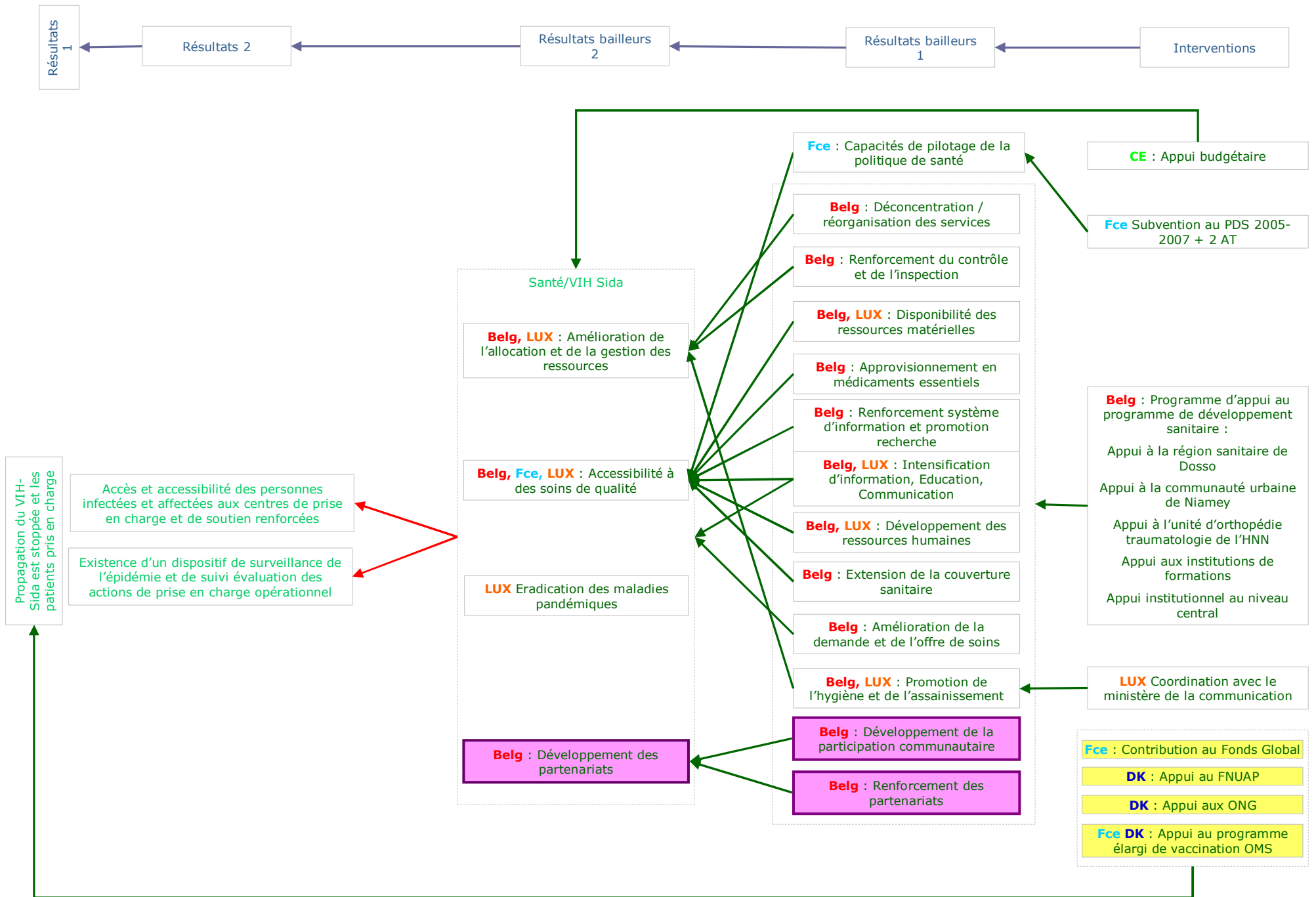
A3.6b.3bis. Cadre de vie amélioré



A3.6b.4. Mortalité femmes et enfants



A3.6b.5. VIH / Sida



A3.6b.6. Etat nutritionnel des populations

